

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-08-96

Date de la convocation : 16 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 9

Votes : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-deux décembre deux-mil-vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre

Procurations :

ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève
SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent
ROCHETTE Yvette procuration à CHAVANA Jean-Luc
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel
DUCHAMP Françoise procuration à SANTIAGO François
EBOLI Laure procuration à LAROIX Laurence
MERLE Evelyne procuration à LESCANNE Etienne
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène
FAURE Pascal procuration à BESSON Hélène

Absents excusés :

Secrétaire : LARGERON Olivier

**OBJET : ESPACE DE LOISIRS ET VIE SOCIALE INTERGENERATIONNEL ET
MULTI-ACTIVITES – VALIDATION AVANT-PROJET DEFINITIF**

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 10 novembre dernier, le conseil municipal avait approuvé l'Avant-Projet-Sommaire du projet d'Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-Activités.

Après plusieurs échanges avec les services de la CAF, de la PMI et de Jeunesse et Sport qui seront amenés à se prononcer sur l'agrément accordé aux espaces destinés à accueillir les activités périscolaires et extrascolaires, les responsables du relai familles et l'équipe d'architectes, une première version de l'Avant-Projet-Définitif a été présentée le 18 décembre dernier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** cet Avant-Projet Définitif afin que l'équipe de maîtrise d'œuvre puisse avancer dans la suite de la mission et élaborer le dossier de Permis de Construire et que les services administratifs puissent élaborer les dossiers de demandes de subventions sur ces bases.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 22 décembre 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20231222-2023-08-96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023

Le Maire
Vincent DUCREUX